



**CATALOGUE D'INTERCONNEXION
DE TELECEL FASO 2020/2021**

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
DEFINITIONS ET ABREVIATIONS	4
I. PRESTATIONS ET SERVICES PROPOSES	6
1. SERVICE D'INTERCONNEXION VOIX ET SMS	6
1.1. GENERALITES.....	6
1.2. POINTS D'INTERCONNEXION.....	6
1.3. INTERFACE D'INTERCONNEXION.....	7
1.4. SERVICES D'INTERCONNEXION OFFERTS.....	7
1.4.1. INTERCONNEXION DES APPELS VOIX ENTRANT SUR LE RESEAU DE TELECEL FASO.....	7
1.4.2. INTERCONNEXION DES APPELS VOIX SORTANT DU RESEAU DE TELECEL FASO.....	8
1.4.3. INTERCONNEXION DES SMS ENTRANT SUR LE RESEAU DE TELECEL FASO.....	8
1.4.4. INTERCONNEXION DES SMS SORTANT DU RESEAU DE TELECEL FASO.....	8
1.4.5. APPELS DE TRANSIT.....	8
1.4.6. ACHEMINEMENT DU TRAFIC INTERNATIONAL.....	8
1.4.7. APPELS D'URGENCE.....	8
1.4.8. APPELS VERS LES NUMEROS VERTS DECLARES GRATUITS.....	8
1.4.9. AUTRES SERVICES SPECIAUX OU D'ASSISTANCE.....	9
1.4.10. SERVICES ET FONCTIONNALITES COMPLEMENTAIRES ET AVANCEES.....	9
2. PRESTATIONS DE LIAISONS DE RACCORDEMENT	9
2.1. GENERALITES.....	9
2.2. TARIFICATION.....	10
3. CO-LOCALISATION	10
3.1. LE SERVICE DE CO-LOCALISATION.....	11
3.2. INFORMATION SUR LES CAPACITES DISPONIBLES.....	11
3.3. MODALITES.....	12
3.4. TARIFICATION.....	12
3.4.1. OFFRE D'ACCES DE CO-LOCALISATION.....	12
3.4.2. REDEVANCES MENSUELLES.....	12
II. STRUCTURE TARIFAIRE	14
1. CONSIDERATIONS GENERALES	14
2. SERVICE D'ACHEMINEMENT DU TRAFIC COMMUTE	15
3. SERVICE DE TERMINAISON DU TRAFIC INTERNATIONAL	15
4. FACTURATION	16
5. QUALITE DE SERVICE	16

PREAMBULE

Telecel Faso publie le présent catalogue d'interconnexion conformément aux dispositions :

- de la loi 61/2008/AN du 27 novembre 2008 portant réglementation générale des réseaux et services de communications électroniques au Burkina Faso ;
- du décret N°2010-451/PRES/PM/MPTIC/MEF/MCPEA du 12 Août 2010 portant définition des conditions générales d'interconnexion des réseaux et services de communications électroniques et d'accès à ces réseaux et services ;

de la décision n°2019-022/ARCEP/CR du 12 Décembre 2019 portant fixation des obligations imposées aux opérateurs puissants sur les marchés pertinents de communications électroniques au Burkina Faso.

Il contient les conditions techniques et commerciales des services d'interconnexion et d'accès au réseau et aux ressources associées que Telecel Faso propose aux opérateurs nationaux de communications électroniques ouverts au public titulaires d'une licence individuelle ou d'une autorisation générale et aux fournisseurs de services de communications électroniques déclarés à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) (ci-après « les Opérateurs » ou « les Demandeurs » ou « les Bénéficiaires »).

Préalablement au bénéfice des prestations prévues ci-après, une convention d'interconnexion et/ou de partage d'infrastructures sera conclue entre Telecel Faso et l'Opérateur demandeur qui définira notamment la matrice des responsabilités et arrêtera les dispositions opérationnelles pour la fourniture des prestations décrites dans le présent catalogue.

Les tarifs de ce catalogue sont exprimés hors TVA et en francs CFA. Ils s'appliquent dès leur date d'approbation par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

Les frais d'accès aux offres ou services sont ceux en vigueur à la date de leur mise à disposition.

En cas de délai entre la commande et la fourniture du service par Telecel Faso, le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la mise à disposition.

En cas de changement important dans l'environnement économique affectant le coût de revient des services offerts, Telecel Faso procédera conformément à la

règlementation en vigueur, à la révision des tarifs et à la publication d'un nouveau catalogue après approbation de l'ARCEP.

L'Opérateur désirant établir une interconnexion ou obtenir l'accès au réseau de Telecel Faso en fera la demande par écrit avec copie à l'ARCEP. La demande fournira les caractéristiques de la prestation demandée.

Telecel Faso répondra dans un délai de trente (30) jours pour compter de la date de réception de la demande et proposera les modalités techniques et financières de l'interconnexion ou l'accès.

En cas de refus, Telecel Faso adressera une copie de la lettre motivant le refus à l'ARCEP.

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

ABONNE : Personne qui reçoit et paye un service de communications électroniques pendant une certaine période en vertu d'un accord conformément aux modalités établies par le fournisseur de services avec l'approbation de l'ARCEP

ACCES : La mise à disposition d'une autre entreprise, dans des conditions bien définies, de manière exclusive ou non exclusive, de ressources et/ou de services en vue de la fourniture de services de communications électroniques ou de services informatiques ou de contenus radiodiffusés. Cela couvre notamment :

- l'accès à des éléments de réseaux et de ressources associées et éventuellement la connexion des équipements par des moyens fixes ou non (cela comprend notamment l'accès à la boucle locale ainsi qu'aux ressources et services nécessaires à la fourniture de services par la boucle locale) ;
- l'accès à des infrastructures physiques y compris aux bâtiments, gaines et pylônes ;
- l'accès aux systèmes logiciels pertinents, y compris aux systèmes d'assistance à l'exploitation ;
l'accès à la conversion du numéro d'appel ou à des systèmes offrant des fonctionnalités équivalentes ;
- l'accès aux réseaux fixes et mobiles, notamment pour l'itinérance ;
- l'accès aux systèmes d'accès conditionnel pour les services de télévision numérique ;
- l'accès aux services de réseaux virtuels.

ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes du Burkina Faso ;

CATALOGUE D'INTERCONNEXION : La présente offre technique et financière publiée par Telecel Faso conformément aux dispositions reprises dans le préambule ;

COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : les émissions, transmissions ou réceptions de signes, de signaux, d'écrits, d'images ou de sons, par voie électromagnétique.

FOURNISSEUR DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : Toute personne physique ou morale déclarée à l'ARCEP fournissant au public un service de communications électroniques.

INTERCONNEXION : La liaison physique et logique des réseaux de communications électroniques publics utilisés par la même entreprise ou une entreprise différente, afin de permettre aux utilisateurs d'une entreprise de communiquer avec les utilisateurs de la même entreprise ou d'une autre, ou bien d'accéder aux services fournis par une autre entreprise. Les services peuvent être fournis par les parties concernées ou par d'autres parties qui ont accès au réseau. L'interconnexion constitue un type particulier d'accès mis en œuvre entre opérateurs de réseaux publics ;

INTERFACE : Ensemble de fonctions entre deux systèmes/réseaux (matériels ou logiciels) leur permettant d'échanger des informations par l'adoption de règles (spécifications) communes physiques ou logiques ;

INTERFACE DE SIGNALISATION : Ensemble des fonctions de signalisation permettant d'établir, de maintenir ou de terminer une communication entre deux systèmes de commutation de réseaux interconnectés distincts ;

INTERFACE D'INTERCONNEXION : Ensemble de données techniques relatives au débit et à la nature des supports de transmission possibles permettant l'aboutement physique de deux réseaux distincts ;

LIAISON D'INTERCONNEXION : La liaison de transmission (filaire, radioélectrique ou autre) reliant le réseau de l'Opérateur et un Point d'Interconnexion du réseau de Telecel Faso et qui est utilisé pour l'acheminement du trafic d'interconnexion ;

OPERATEUR : toute personne morale exploitant un réseau de communications électroniques ouvert au public ou fournissant au public un service de communications électroniques.

POINT D'INTERCONNEXION : le lieu où un opérateur de réseau de communications électroniques ouvert au public établit les équipements

d'interface permettant l'interconnexion à son réseau. Les points d'interconnexion avec les Opérateurs d'autres réseaux et avec les fournisseurs de services peuvent être distincts.

PROTOCOLE DE SIGNALISATION : Protocole utilisé pour réaliser l'échange d'informations de signalisation entre les utilisateurs du service réseau ou entre des commutateurs et/ou d'autres entités du réseau ;

I. PRESTATIONS ET SERVICES PROPOSES

Les services proposés par Telecel Faso dans le présent catalogue sont strictement réservés aux Opérateurs titulaires de licences individuelles et aux fournisseurs de services déclarés à l'ARCEP. Ceux-ci font connaître leurs besoins par demandes écrites à Telecel Faso qui s'engage à y donner suite dans la limite des disponibilités techniques. Les services suivants sont notamment proposés :

1. SERVICE D'INTERCONNEXION VOIX ET SMS

1.1 GENERALITES

Cette prestation est offerte aux opérateurs titulaires de licences individuelles et exploitant des réseaux de télécommunication ouverts au public.

La structure du réseau de Telecel Faso permet à partir du ou des points d'interconnexion d'écouler du trafic d'interconnexion directe et de transit dans des conditions de qualité qui sont celles de l'ensemble des communications écoulees sur le réseau de Telecel Faso.

Telecel Faso propose un seul niveau d'accès à son réseau pour la terminaison du trafic d'interconnexion directe et de transit :

- L'interconnexion est directe lorsque Telecel Faso achemine à partir du point d'interconnexion à son réseau et jusqu'à l'un de ses abonnés, le trafic provenant d'un client de l'Opérateur interconnecté.
- L'interconnexion est indirecte ou de transit lorsque Telecel Faso achemine le trafic d'un de ses abonnés desservi par son réseau au point d'interconnexion du réseau d'un autre opérateur afin de permettre à cet abonné de devenir le client de l'opérateur en question et d'utiliser les services de celui-ci.

1.2 POINTS D'INTERCONNEXION

Les commutateurs ouverts pour l'interconnexion sont:

- **ERICSSON AXE 810** situé à Ouagadougou, 83 Avenue Léo FROBENIUS ;
- **HUAWEI MSC MSOFTX3000** situé à la ZAD Ouagadougou.

Ces commutateurs sont de technologie NGN.

Telecel Faso informera l'ARCEP et les Opérateurs interconnectés à son réseau de toute nouvelle création et suppression de commutateurs ouverts à l'interconnexion.

1.3 INTERFACE D'INTERCONNEXION

L'interface physique d'interconnexion proposée par Telecel Faso correspond aux normes G.703/G.704 de l'UIT-T.

L'Interconnexion des réseaux se fait donc sur base de la technologie digitale (G.703) conformément à la spécification de l'interface de transmission au moyen d'une ou plusieurs liaisons d'interconnexion constitué(es) de faisceau(x) de circuits aboutissant au point d'interconnexion. Les faisceaux peuvent être de type mixte ou spécialisé et le protocole de signalisation utilisable est du type « signalisation par canal sémaphore CCITT N°7 » en mode associé ou quasi-associé SIGTRAN ou SIP.

1.4 SERVICES D'INTERCONNEXION OFFERTS

Telecel Faso fournit les services d'interconnexion suivants :

1.4.1 INTERCONNEXION DES APPELS VOIX ENTRANT SUR LE RESEAU DE TELECEL FASO

Telecel Faso assure à partir du point d'interconnexion, l'acheminement du trafic destiné à tous ses abonnés ainsi que, le cas échéant, aux abonnés de l'opérateur utilisant les commutateurs de Telecel Faso pour des fins de transit.

1.4.2 INTERCONNEXION DES APPELS VOIX SORTANT DU RESEAU DE TELECEL FASO

Telecel Faso assure jusqu'au point d'interconnexion, l'acheminement du trafic de ses abonnés à destination des abonnés des réseaux interconnectés.

1.4.3 INTERCONNEXION DES SMS ENTRANT SUR LE RESEAU DE TELECEL FASO

Telecel Faso assure à partir du point d'interconnexion, l'acheminement du trafic SMS destiné à tous ses abonnés ainsi que, le cas échéant, aux abonnés de l'opérateur utilisant ses commutateurs pour des fins de transit.

1.4.4 INTERCONNEXION DES SMS SORTANT DU RESEAU DE TELECEL FASO

Telecel Faso assure jusqu'au point d'interconnexion, l'acheminement du trafic SMS de ses abonnés à destination des abonnés des réseaux interconnectés.

1.4.5 APPELS DE TRANSIT

Telecel Faso fournit le service de transit d'appels nationaux d'un opérateur vers un opérateur tiers interconnecté à son réseau.

1.4.6 ACHEMINEMENT DU TRAFIC INTERNATIONAL

Telecel Faso fournit un service d'acheminement du trafic voix en direction des réseaux fixes et mobiles étrangers.

1.4.7 APPELS D'URGENCE

Telecel Faso garantit à ses abonnés l'acheminement gratuit des appels d'urgence à destination de services suivants :

S.O.S (112), Police (17), Pompiers (18), Gendarmerie (16), Service de renseignements (1010) Centre d'opérations et de Réponse aux Urgences Sanitaires (3535) Centre d'opérations et de Réponse aux Urgences Sanitaires (135).

1.4.8 APPELS VERS LES NUMEROS VERTS DECLARES GRATUITS

Les numéros libre-appel (ou numéros verts) sont des numéros commençant par 8000 (ABPQ=8000).

Telecel Faso SA offrira le service d'acheminement des appels vers les numéros verts au tarif approuvé de la terminaison d'appel national. Cependant, tous les

appels vers les numéros verts qui sont déclarés gratuits par décision de l'ARCEP seront acheminés gratuitement.

1.4.9 AUTRES SERVICES SPECIAUX OU D'ASSISTANCE

Destination: 1/ Telecel: 78808080/ 888 (*customer care*):

2/ *Autres opérateurs* : à convenir d'accord parties.

1.4.10 SERVICES ET FONCTIONNALITES COMPLEMENTAIRES ET AVANCEES

Outre le service téléphonique de base, Telecel Faso offre le service d'émission et réception de messages courts (SMS/MO et SMS/MT)

2.PRESTATIONS DE LIAISONS DE RACCORDEMENT

2.1. GENERALITES

Dans la limite de ses disponibilités techniques en termes de capacités, Telecel Faso fournit dans le cadre d'un contrat, des liaisons de raccordement avec des liens de type E1 à 2 Mbit/s réalisées par faisceaux hertziens ou en full IP dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou, Kaya, Ziniaré, Loubila, Yako, Gourcy, Ouahigouya, Léo, Gaoua.

Cette offre permet au demandeur de transmettre son trafic d'interconnexion depuis son point de présence vers chacun des commutateurs de rattachement.

La liaison de raccordement est composée d'un ensemble de liens à 2Mbits/s. L'interface physique chez l'opérateur interconnecté est conforme aux normes UIT-T G703/G704.

Un contrat de liaison de raccordement est alors signé et s'étend sur une période minimale d'un (1) an.

Si une liaison de raccordement commandée depuis moins d'un (1) an devait être résiliée pour cause de modification ou de fermeture du commutateur sur lequel aboutit la liaison et que la fermeture ou la résiliation n'a pas été annoncée par Telecel Faso au moment de la conclusion du contrat, l'opérateur interconnecté pourra résilier le contrat avant un(1) an sous réserve de respecter un préavis d'au moins deux (2) mois.

2.2. TARIFICATION.

La tarification ne comprend pas les interfaces d'interconnexion.

Sauf disposition écrite contraire, elle couvre la fourniture, l'installation et la maintenance des équipements nécessaires sur le site du demandeur, les moyens de transmission de ce site jusqu'au site de Telecel Faso hébergeant le commutateur mobile.

Les tarifs de la prestation de la liaison de raccordement réalisée sous la forme d'une liaison spécialisée (LS) à 2Mbits/s est composée d'une redevance mensuelle fonction de la distance en kilomètres entre les points à raccorder : locaux techniques de l'opérateur demandeur et commutateur de Telecel Faso.

- **FRAIS D'ACCES : 750 000 FCFA**

Redevance mensuelle en FCFA HT

Distance D	D ≤ 15 km	D > 15 km
Usage non partagé	510 000	$(6\,120\,000 + D \times 20\,000)/12$

Ces tarifs tiennent compte des coûts effectivement supportés.

3. CO-LOCALISATION

3.1. LE SERVICE DE CO-LOCALISATION

Un opérateur qui souhaite réaliser lui-même la liaison d'interconnexion jusqu'au répartiteur MIC du commutateur de rattachement (commutateur d'abonnés, commutateur de transit, commutateur mobile), héberger ses équipements dans les locaux appartenant à Telecel Faso, occuper ses terrains ou utiliser ses pylônes et points hauts pour l'installation d'antennes peut le faire dans la limite des capacités techniques du bâtiment où est situé le commutateur et des disponibilités en capacités d'hébergement du site.

Telecel Faso donnera sa réponse sur la faisabilité et le délai de réalisation du service de co-localisation au plus tard un mois après la réception de la demande de co-localisation.

L'opérateur interconnecté devra préciser le type d'équipements envisagés (fournisseurs, dimensions, débits prévus).

En cas de refus, Telecel Faso motivera les raisons de rejet d'une demande de co-localisation exprimée par l'opérateur interconnecté.

Dans les sites où la co-localisation est techniquement possible, compte tenu des contraintes liées à l'accès des bâtiments, Telecel Faso règlementera l'accès aux personnes dûment mandatées par l'opérateur interconnecté.

3.2. INFORMATION SUR LES CAPACITES DISPONIBLES

Telecel Faso répondra par écrit au plus tard un mois après réception, à toute demande d'information formulée par un opérateur interconnecté sur la capacité libre et ce, quelle que soit l'offre de co-localisation concernée (bâtiments, pylônes, alvéoles, conduites souterraines...)

3.3. MODALITES

L'opérateur apporte son support jusqu'à l'intérieur de la chambre située à l'extérieur du bâtiment de Telecel Faso pour les supports souterrains et dans la salle du répartiteur MIC s'il s'agit de liaison aériennes. Dans le cas où plusieurs accès sont possibles pour le bâtiment de Telecel Faso, le lieu précis est déterminé conjointement entre Telecel Faso et l'opérateur demandeur, en prenant en compte les disponibilités des alvéoles de chaque configuration. Depuis ce point, le câblage jusqu'à la salle de transmission puis de commutation est effectué par Telecel Faso.

Les équipements hébergés doivent respecter les normes techniques fixées par Telecel Faso dans la convention d'interconnexion. Ces normes font en général référence aux spécifications de l'ETSI. Ces normes couvrent les aspects suivants :

- Conformité aux interfaces
- Conformité à l'environnement.

La convention précise les conditions de fourniture de l'énergie par Telecel Faso, les modalités de maintenance, la documentation, le matériel à fournir par l'opérateur et les prestations complémentaires.

3.4. TARIFICATION

Le tarif de co-localisation est composé de deux parties :

- Des frais d'accès à l'offre de co-localisation payables en une fois
- Une redevance mensuelle

3.4.1. OFFRE D'ACCES DE CO-LOCALISATION

L'offre d'accès comprend l'ensemble des travaux qui permettront de mettre à disposition le pylône. Elle se compose des éléments suivants :

Nature de la prestation	Tarif (FCFA HT)
Accès à un pylône de l'opérateur y compris : <ul style="list-style-type: none">- Frais d'étude- Construction de dalles- Fourniture de supports d'antenne (3 supports de BTS + 1 support FH)- Préparation du pylône (Travaux de génie civil nécessaires pour renforcer le pylône)- Pénétration dans une chambre de l'opérateur hébergeur- Tirage de câble entre la chambre et l'infra répartiteur- Utilisation d'une alvéole- Câblage interne et tests- Formation	500 000

3.4.2. REDEVANCES MENSUELLES

Nature de la prestation	Tarif (en FCFA HT)
Construction par l'opérateur interconnecté d'un bâtiment sur un terrain appartenant à Telecel Faso	sur devis
Construction en commun (TELECEL – Opérateur interconnecté) d'un bâtiment sur un terrain appartenant à Telecel Faso	sur devis
Occupation de surface terrain appartenant à Telecel Faso	4 000 F / m ² x surface occupée/mois pour parking, aires de stockage,

	champs d'antennes.
Occupation partielle ou totale de locaux administratifs ou techniques ou dans shelter (surface minimale : 2 m ²)	20 000 F / m ² x surface occupée /mois pour un local climatisé ; 10 000F/m ² x surface occupée/mois pour un local non climatisé
Occupation d'une position sur un pylône	Calcul de la redevance mensuelle HT est donnée par : M = 1 315 * H * p* e <ul style="list-style-type: none"> ▪ H = hauteur de l'antenne sur le pylône ▪ p = coefficient de pondération selon les caractéristiques de l'antenne : poids < 30 Kg p = 1,5 poids ≥ 30 Kg p = 2,5 ▪ e = coefficient de pondération selon l'encombrement de l'antenne (diamètre et/ou longueur) encombrement <1 m e= 1,15 ; encombrement ≥ 1 m e= 1,5
Fourniture d'énergie (Tarif général moyenne tension. En cas de changement des tarifs de la SONABEL, le prix sera mis à jour).	- Prix du kWh (Sonabel) * Pc (KW) avec Pc = puissance consommée énergie primaire; - Prix du kWh * Pc (kw) *1,3 (énergie stabilisée par TELECEL-SA) ;
Mise à disposition de conduites souterraines	sur devis
Prestations spécifiques	Heures ouvrables : 20 000 FCFA/heure Heures non ouvrables : 30 000 FCFA/heure majoré de 50% pour une intervention urgente
Autres prestations	sur devis

Le coefficient 1,3 tient compte des frais de gestion, de l'amortissement du groupe électrogène, de l'atelier d'énergie, des coûts fixes d'abonnement, etc...

Le prix du KWh à appliquer sera celui reconnu officiellement à la date de la facturation. En cas de changement des tarifs de la SONABEL, le prix sera automatiquement mis à jour.

II. STRUCTURE TARIFAIRE

1. CONSIDERATIONS GENERALES

Le principe de l'**Appelant payeur** s'appliquera à tous les services, sauf **Accord** conclu pour un service particulier tel les services spéciaux.

Par ce principe, les **Parties** sont responsables de la facturation des **Appels** et des autres services, du recouvrement de leurs recettes respectives auprès de leurs clients et chaque **Partie** est responsable du risque d'insolvabilité lié au recouvrement des créances.

Cependant, Telecel Faso se réserve le droit de modifier les tarifs après approbation par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes en cas et à la suite de :

- Dévaluation ou de réévaluation du Franc CFA ;
- Révision des impôts qui affectent l'activité économique de Telecel Faso;
- Tout autre événement majeur susceptible de modifier l'activité économique.

PAR AILLEURS, TELECEL FASO SE RESERVE LE DROIT D'APPLIQUER LA RECIPROCITE DES TARIFS A TOUT OPERATEUR OU FOURNISSEUR DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES QUI LUI APPLIQUERAIT DES TARIFS PLUS ELEVES QUE CEUX CONTENUS DANS LE PRESENT CATALOGUE POUR LE MEME SERVICE.

2. SERVICE D'ACHEMINEMENT DU TRAFIC COMMUTE

Le tarif de terminaison des appels nationaux voix sur le réseau mobile de Telecel Faso se présente comme suit :

- **Appels locaux (urbains et interurbains) :**

- Appel du mobile vers le réseau de Telecel Faso : 12,5 F CFA HT/mn
- Appel du fixe vers le réseau de Telecel Faso : 12,5 F CFA HT/mn
 - **Appels en transit :**

Frais de transit appels voix nationaux par le commutateur de Telecel Faso : 10 F CFA HT/mn

- **SMS :**
 - Entrant sur le réseau de Telecel Faso : 2 FCFA HT/SMS
 - Frais de transit SMS nationaux par le commutateur de Telecel Faso : 5 F CFA HT/mn
 - **Les services d'assistance et les services publics d'urgence sont assurés gratuitement.**

Lorsqu'il s'agit d'une interconnexion à échange de trafic, les frais de raccordement, le coût des liaisons d'interconnexion ainsi que les frais d'exploitation et de maintenance de ces liaisons sont établis sur une base de réciprocité avec l'opérateur interconnecté.

La facturation tient compte du nombre de minutes de communication effective entre le décrochage du Demandé et le raccrochage du Demandeur. Pour chaque appel le quantum sera d'une minute et le montant perçu au delà de cette première minute sera calculé sur la base de la durée effective en secondes entières indivisibles et arrondies au FCFA supérieur.

3.SERVICE DE TERMINAISON DU TRAFIC INTERNATIONAL

La facturation de la terminaison du trafic international sur le réseau de Telecel Faso tient compte des conditions du marché national et international de la terminaison d'appel.

4.FACTURATION

Telecel Faso établira chaque mois un rapport d'usage d'interconnexion qui fera apparaître, pour chaque catégorie d'appel et pour chaque tranche horaire :

- le type d'appel;
- le nombre total d'appels et SMS ;
- le volume du trafic ;
- la durée totale d'appels facturable ;

- la créance de Telecel Faso auprès de l'opérateur interconnecté au titre du trafic d'interconnexion entrant sur son réseau ;

Elle fera de même pour les autres services et fournira en tout état de cause une facture détaillée à l'opérateur interconnecté.

5.QUALITE DE SERVICE

Comme rappelé à l'article 1.1 alinéa 2 ci-dessus, Telecel Faso S.A s'engage à fournir des services d'interconnexion dont la qualité de service équivaut à celle des services similaires fournis sur son propre réseau.

Le Directeur Général



Dimitri OUEDRAGO

ANNEXE : SITES DE TELECEL FASO

Site Information		Pylone		
SiteName Atl	SiteName	Owner	Type	Height_0
Sapone	Sapone	TELECEL	AUTOSTABLE	75
Beguedo	Béguedo	TELECEL	HAUBANE	90
Tenkodogo_A	Tenkodogo_A	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Kokologho	Kokologho	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Koudougou	KoudougouA	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Sabou	Sabou	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Banfora_A	Banfora_A	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Berega	Berega	TELECEL	AUTOSTABLE	50
FadaA	Fada	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Bama	Bama	TELECEL	AUTOSTABLE	50
St-Etienne	St-Etienne	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Petit Paris	Petit Paris	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Stade Wobi	Stade Wobi	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Colma	Colma	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Lafiabougou	Lafiabougou	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Konsa	Konsa	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Accart ville	Accart ville	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Kuinima	Kuinima	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Koubri_A	Koubri_A	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Xerox	Xerox	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Larle	Larle	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Hamdalaye	Hamdalaye	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Tampouy	Tampouy	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Gounghinsud	Gounghinsud	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Pissy	Pissy	TELECEL	AUTOSTABLE	42
PattedOie	Patte d'Oie	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Sonabel	Sonabel	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Dassasgho	Dassasgho	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Yalgado	Yalgado	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Kossodo	Kossodo	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Kamboincé	Kamboincé	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Kilwin	Kilwin	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Somgande	Somgande	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Nonssin	Nonssin	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Siege	Siege	TELECEL	N/A	15
Bendogo	Bendogo	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Gounghin Nord	Gounghin Nord	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Logements	Nabi Yaar	TELECEL	AUTOSTABLE	32

Sanyiri	Sanyiri	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Zagtouly	Zagtouly	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Kouritenga	Kouritenga	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Ouagga2Ksud	Ouaga_2000_sud	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Saaba	Saaba	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Nouna	Nouna	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Koupela	Koupela	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Dedougou	Dédougou	TELECEL	HAUBANE	60
Loumbila	Loumbila	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Ziniare_A	Ziniare_A	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Gaoua	Gaoua	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Tita B	Tita B	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Kaya_A	Kaya_A	TELECEL	AUTOSTABLE	90
Dori	Dori	TELECEL	AUTOSTABLE	100
Leo	Léo	TELECEL	AUTOSTABLE	95
Tougan	Tougan	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Ouahigouya	Ouahigouya	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Pa	Pâ	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Dano	Dano	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Dissin	Dissin	TELECEL	HAUBANE	90
Boni B	Boni B	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Sapouy	Sapouy	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Linoghin	Linoghin	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bousse	Boussé	TELECEL	HAUBANE	100
Arbole	Arbolé	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Kalsaka	Kalsaka	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bokin	TEMABOKIN	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tikare	TIKARE	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Seguenega	Séguénéga	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Titao	Titao	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Djibo	Djibo	TELECEL	AUTOSTABLE	95
Pobe	Pobe-Mengao	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Baraboule	Barabole	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Thiou	Thiou	TELECEL	HAUBANE	100
Korsimoro	Korsimoro	TELECEL	AUTOSTABLE	95
Nassere	Nassere	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Kongoussi	Kongoussi	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Boala	Boala	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Boulsa	Boulsa	TELECEL	AUTOSTABLE	75
Meguet	Meguet	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Piela	Piela	TELECEL	AUTOSTABLE	82
Bogande	Bogande	TELECEL	AUTOSTABLE	90
Bilanga	Bilanga	TELECEL	HAUBANE	100

Liptougou	Liptougou	TELECEL	HAUBANE	95
Yamba	Yamba	TELECEL	HAUBANE	100
Gayeri	Gayeri	TELECEL	HAUBANE	100
Namoungou	Namoungou	TELECEL	AUTOSTABLE	75
Ougarou	Ougarou	TELECEL	AUTOSTABLE	75
Kantchari	Kantchari	TELECEL	HAUBANE	100
Boudieri	Boudieri	TELECEL	AUTOSTABLE	75
Diapaga	Diapaga	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Logobou	Logobou	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Lempoaly	Lempoali	TELECEL	HAUBANE	90
Sebba	Sebba	TELECEL	HAUBANE	95
Sampelga	Sampelga	TELECEL	HAUBANE	100
Boundaore	Boundore	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Zoungou	Zoungou	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Toece	Toecé	TELECEL	HAUBANE	60
Gogo	Gogo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nobere	Nobéré	TELECEL	AUTOSTABLE	65
FadaB	FadaB	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Dande	Dande	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tiefora	Tiefora	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Koundougou	Koundougou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Kouka	Kouka	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Solenzo	Solenzo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
KoudougouB	KoudougouB	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Samandin	Samandin	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Paspanga	Paspanga	TELECEL	AUTOSTABLE	32
Zad	Zad	TELECEL	AUTOSTABLE	35
Dogona	Dogona	TELECEL	AUTOSTABLE	35
Pama	PAMA	TELECEL	AUTOSTABLE	101
Sidera	Sideradougou	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Yasso	Yasso	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Dokuy	Dokuy	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Toma	Toma	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Gassan	Gassan	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Douroula	Douroula	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Sanaba	Sanaba	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Batie	Batie	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Balave	Balave	TELECEL	HAUBANE	90
Godyr	Godyr	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Koumbia	Koumbia	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Fo	Fo	TELECEL	HAUBANE	90

Faramana	Faramana	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Dorola	N'Dorola	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Kourouma	Kourouma	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Samorguan	Samorguan	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Banzon	Banzon	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Karangasso	Karangasso	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tansila	Tansila	TELECEL	HAUBANE	90
Bomborokuy	Bomborokuy	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Gombousgou	Gombousgou	TELECEL	HAUBANE	100
Guelwongo	Guelwongo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Oouessa	Oouessa	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nako	Nako	TELECEL	AUTOSTABLE	80
To	To	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Bourra	Bourra	TELECEL	HAUBANE	95
Kassou	Kassou	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Bagata	Bagata	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Tiebele	Tiebele	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Tourou	Tourou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Djibasso	Djibasso	TELECEL	HAUBANE	100
Lanfiera	Lanfiera	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tanghin-Dassouri	Tanghin-Dassouri	TELECEL	AUTOSTABLE	60
OuahigouyaB	OuahigouyaB	TELECEL	AUTOSTABLE	90
Natiaboani	Natiaboani	TELECEL	AUTOSTABLE	101
PK60	PK_60	TELECEL	AUTOSTABLE	86
Tindangou	Tindangou	TELECEL	AUTOSTABLE	66
Tikan	Tikan	TELECEL	HAUBANE	100
Safanee	Safanee	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Ouri	Ouri	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Pompoi	Pompoi	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Pissila	Pissila	TELECEL	HAUBANE	100
Dhamdalaye	Dhamdalaye	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Gomblora	Gomblora	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Legmoin	Legmoin	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Midebdo	Midebdo	TELECEL	HAUBANE	72
Kampti	Kampti	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Loropeni	Loropeni	TELECEL	HAUBANE	90
Tougouri	Tougouri	TELECEL	HAUBANE	100
Andemtenga	Andemtenga	TELECEL	HAUBANE	100
Kaonghin	Kaongin	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Cissin	Dcissin	TELECEL	AUTOSTABLE	42
Karpala	karpala	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Duniv	Duniversité	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Enaref	Enaref	TELECEL	AUTOSTABLE	42

Nioko	Nioko	TELECEL	AUTOSTABLE	40
bassinko	Basinko	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Dsongnaba	Dsongnaba	TELECEL	AUTOSTABLE	33
Yibi	Dyibi	TELECEL	ROOF TOP	22
Dbogodogo	Dbogodogo	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Nagrin	Nagrin	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Koaken	Koaken	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Saintleon	Dsaintleon	TELECEL	AUTOSTABLE	15
ZoneIn	Zone industrielle	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Nongre	Nongremassom	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Suka	Suka	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Basyam	Basyam	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Zogona	Zogona	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Paulsix	Paulsix	TELECEL	AUTOSTABLE	40
SongnaabaB	SONGNAABA_B	TELECEL	AUTOSTABLE	40
TampouiB	TAMPOUIB	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Lalnoyiri	LALNOYIRI	TELECEL	AUTOSTABLE	40
TanghinB	Tanghin_B	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Boulmiougou	Boulmiougou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tampouy_C	Tampouy_C	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Cimat	Cimat	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Marcoussi	Marcoussi	TELECEL	AUTOSTABLE	40
DT2	DDT2	TELECEL	AUTOSTABLE	50
goung_echan	Gounghin Echangeur	TELECEL	AUTOSTABLE	40
NONSIN_B	NONSIN_B	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Nonsin_C	Nonsin_C	TELECEL	AUTOSTABLE	40
ZoneB	Zone B	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Tounouma	Tounouma	TELECEL	AUTOSTABLE	40
sarfalao	Sarfalao	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Ouezinville	Ouezin	TELECEL	AUTOSTABLE	40
yeguere	Yéguéré	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Kiri	kiri(secteur11)	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Bobo2k	Bobo2k	TELECEL	AUTOSTABLE	81
Colsama	Colsama	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Obouf	Obouf	TELECEL	ROOF TOP	15
YegueBso	YéguéréB	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Goungin	Gounghin (Localité)	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Laye	Laye	TELECEL	AUTOSTABLE	81
Goala	Goala	TELECEL	AUTOSTABLE	90
Imasgo	Imasgo	TELECEL	AUTOSTABLE	100
Kordie	Kordie	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Kindi	Kindi	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nadiala	Nadiala	TELECEL	AUTOSTABLE	60

Ramongo	Ramongo	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Kari	Kari	TELECEL	HAUBANNE	60
Ouarkoye	Ouarkoye	TELECEL	HAUBANNE	100
Bondokuy	Bondokuy	TELECEL	HAUBANNE	81
Wona	Wona	TELECEL	HAUBANNE	70
Taparko	Taparko	TELECEL		100
Seytenga	Seytenga	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Tenado	Tenado	TELECEL	HAUBANNE	80
Bissanderou	Bissanderou	TELECEL	HAUBANNE	80
Karo	Karo	TELECEL	AUTOPORTANT	65
Bekui	Bekui	TELECEL	HAUBANNE	100
Satiri	Satiri	TELECEL	HAUBANNE	90
Gaongo	Gaongo	TELECEL	AUTOPORTANT	70
Kiembara	Kiembara	TELECEL	AUTOPORTANT	70
Zogore	Zogore	TELECEL	HAUBANNE	75
Kampouanga	Kampouanga	TELECEL	HAUBANNE	75
Niagdin	Niagdin	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Ban	Ban	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Lahirasso	Lahirasso	TELECEL	HAUBANNE	75
Siwi	Siwi	TELECEL	HAUBANNE	80
Deregoue	Deregoue	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Doulougou	Doulougou	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Diabo	Diabo	TELECEL	HAUBANNE	80
Dialgayé	Dialgayé	TELECEL	HAUBANNE	75
Bane	Bané	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Peni	Peni	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Toussiana	Toussiana	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Lena	Lena	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Tengrela	Tengrela	TELECEL	HAUBANNE	75
Koutoura	Koutoura	TELECEL	HAUBANNE	90
Sogos	Sogossagasso	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Nafona	Nafona	TELECEL	HAUBANNE	100
Wayen	Wayen	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Samandeni	Samandeni	TELECEL	HAUBANNE	50
Laba	Laba	TELECEL	HAUBANNE	75
Siby	siby	TELECEL	HAUBANNE	100
Tanwalboug	Tanwalbougou	TELECEL	AUTOPORTANT	60
Bondigui	Bondigui	TELECEL	AUTOPORTANT	70
Dapelo	Dapelogo	TELECEL	AUTOSTABLE	70
KoudougouD	KDGOUD	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tiara	Tiara	TELECEL	HAUBANNE	100
Kourinion	Kourinion	TELECEL	HAUBANNE	90
Dieri	Dieri	TELECEL	HAUBANNE	75

Samoghiri	Samoghiri	TELECEL	HAUBANNE	100
Koloko	Koloko	TELECEL	HAUBANNE	100
Vosse	Vossé	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Niou	Niou	TELECEL	HAUBANNE	100
DedougouB	DedougouB	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nabadogo	Nabadogo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Gode	Gode	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Yabasso	Yabasso	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nobili	Nobili	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Namsigma	Namsigma	TELECEL	HAUBANNE	100
Dablo	Dablo	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Damkarko	Damkarko	TELECEL	AUTOSTABLE	75
Dassa	Dassa	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Ouenga	Ouenga	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Sampema	Sampema	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Lalgaye	Lalgaye	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Komi_yanga	Komi_yanga	TELECEL	AUTOSTABLE	100
Mani	Mani	TELECEL	AUTOSTABLE	80
Zeguedeguin	Zeguedeguin	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Thion	Thion	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bouroum_900	Bouroum	TELECEL	AUTOSTABLE	70
pensa	Pensa	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Guiendbila	Guiendbila	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Kogsablogo	Kogsablogo	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Bellogo	Bellogo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Kelbo	Kelbo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Yalgo	Yalgo	TELECEL	AUTOSTABLE	85
Bani	Bani	TELECEL	HAUBANNE	100
Mbanga	M'banga	TELECEL	AUTOSTABLE	60
DoriB	DoriB	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Yilou	Yilou	TELECEL	HAUBANNE	100
Sabce	Sabce	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Toeghin	Toeghin	TELECEL	HAUBANNE	100
Zimtenga	Zimtenga	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Yale	Yalle	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Rakaye	Rakaye	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Kompienga	Kompienga	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Bilanga_yanga	Bilanga yanga	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bassieri	Bassieri	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Souloungou	Souloungou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Youba	Youba	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Leguema	Leguema	TELECEL	HAUBANNE	80
Soubakaniedougou	Soubakaniedougou	TELECEL	AUTOSTABLE	60

Kimini	Kimini	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Poya	Poya	TELECEL	HAUBANNE	75
Padema	Padema	TELECEL	HAUBANNE	75
Sourgou	Sourgou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Perkoi	Perkoi	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Soungaldaga	Soungalodaga	TELECEL	AUTOSTABLE	50
Bouere	Bouere	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Sara	Sara	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tougou	Tougou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Namsiguia	Namsiguia	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Kodougou	Kodougou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bagassi	Bagassi	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Yaho	Yaho	TELECEL	AUTOSTABLE	70
Wayalguin	Wayalguin	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Partiaga	Partiaga	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Kouare	Kouare	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Moaka	Moaka	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Djibo_B	Djibo_B	TELECEL	HAUBANNE	100
Tongomayel	Tongomayel	TELECEL	HAUBANNE	100
Filio	Filio	TELECEL	HAUBANNE	100
Arbinda	Arbinda	TELECEL	HAUBANNE	100
Deou	Deou	TELECEL	HAUBANNE	100
Gorgadji	Gorgadji	TELECEL	HAUBANNE	100
Bissiga_2	Bissiga	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Boudri	BOUDRI	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tangagary	Tangagary	TELECEL	HAUBANNE	65
Toulfé	Toulfé	TELECEL	AUTOSTABLE	60
SAO	SAO	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Tensobentenga	Tensobentenga	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Donona	Donona	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Youga	Youga	TELECEL	HAUBANNE	100
Fara	Fara	TELECEL	AUTOSTABLE	60
tibtenga	tibtenga	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Mansila	Mansila	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Founzan	Founzan	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Koti	Koti	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Rambo	Rambo	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Mangou	Mangou	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nagaré	Nagaré	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Lopadi	Lopadi	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bougue	Bougue	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Mene	Mene	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Taouremba	Taouremba	TELECEL	AUTOSTABLE	60

Sakoïnse	Sakoïnse	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Bana	Bana	Telecel	AUTOSTABLE	60
Oursi	Oursi	TELECEL	HAUBANE	100
Tin-Akoff	Tin-Akoff	TELECEL	HAUBANE	100
Mogueya	Mogueya	TELECEL	AUTOSTABLE	60
Nakar	Nakar	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Matourko	Matourko	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Touka_korno	Touka_korno	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Touka_bayel	Touka_bayel	TELECEL	AUTOSTABLE	72
Ouahigouya_C	Ouahigouya_C	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Pella	Pella	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Niessega	Niessega	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Bamako	Bamako	TELECEL	AUTOSTABLE	65
Nafbanga	Nafbanga	TELECEL	AUTOSTABLE	40
Balkuy	Balkuy	Telecel	AUTOSTABLE	40
logement_B	logement_B	Telecel	AUTOSTABLE	15
Magasin	Magasin	Telecel	AUTOSTABLE	30
Ouaga2K_E	Ouaga2K_E	Telecel	AUTOSTABLE	40
Ouaga2k_echangeur	Ouaga2k_echangeur	Telecel	AUTOSTABLE	15
Patte doie_B	Patte doie_B	Telecel	AUTOSTABLE	15
Patte doie_C	Patte doie_C	Telecel	AUTOSTABLE	15
Pissy_C	Pissy_C	Telecel	AUTOSTABLE	40
Songnaba_C	Songnaba_C	Telecel	AUTOSTABLE	15
Koulouba	Koulouba	Telecel	AUTOSTABLE	15
Bendogo_B	BendogoB	Telecel	AUTOSTABLE	15
Marche sankariare	Marche sankariare	Telecel	AUTOSTABLE	15
Zonebois	Zonebois	Telecel	AUTOSTABLE	40
Kossodo_C	Kossodo_C	Telecel	AUTOSTABLE	15
rod wooko	rod wooko	Telecel	AUTOSTABLE	15
Samandin_B	Samandin_B	Telecel	AUTOSTABLE	15
Rimkieta	Rimkieta	Telecel	AUTOSTABLE	40
Polosgho	Polosgho	Telecel	AUTOSTABLE	40
Zogona_B	ZogonaB	Telecel	AUTOSTABLE	30
Gounghin sud_B	Gounghin sud_B	Telecel	AUTOSTABLE	15
Gounghin_Zone industrielle	Gounghin_Zone industrielle	Telecel	AUTOSTABLE	40
CNTS	CNTS	Telecel	AUTOSTABLE	15

Sonre	Sonre	Telecel	AUTOSTABLE	40
Nagrin_D	Nagrin_D	Telecel	AUTOSTABLE	40
Kilwin_B	Kilwin_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
Paulsix_B	Paulsix_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
Kamboince_B	Kamboince_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
ZONE_UNE	ZONE_UNE	Telecel	AUTOSTABLE	32
Karpala_C	Karpala_C	Telecel	AUTOSTABLE	40
SONAGESS	SONAGESS	Telecel	HAUBANNE	30
Logement_C	Logement_C	Telecel	N/A	
Echangeur_Ouaga_Est	Echangeur_Ouaga_Est	Telecel	N/A	
Orca_Deco	Orca_Deco	Telecel	N/A	
Kouritenga_C	Kouritenga_C	Telecel	N/A	
Toudoubweogo_D	Toudoubweogo_D	Telecel	AUTOSTABLE	40
Zagtouly_B	Zagtouly_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
Ouidtenga	Ouidtenga	Telecel	AUTOSTABLE	40
Nioko_3	Nioko_3	Telecel	AUTOSTABLE	40
Weoghin_B	Weoghin_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
Koukin_yaar	Koukin_yaar	Telecel	AUTOSTABLE	40
Wapassi_Sud_A	Wapassi_Sud_A	Telecel	AUTOSTABLE	40
Koudougou_F	Koudougou_F	Telecel	AUTOSTABLE	40
Koudougou_E	Koudougou_E	Telecel	AUTOSTABLE	40
Manga_B	Manga_B	TELECEL	AUTOSTABLE	65
ACCART-VILLE_B	ACCART-VILLE_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
BOBO2K_B	BOBO2K_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
COLMA_B	COLMA_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
DIARADOUGOU	DIARADOUGOU	Telecel	AUTOSTABLE	40
SARFALAO_B	SARFALAO_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
COLSAMA_B	COLSAMA_B	Telecel	AUTOSTABLE	40
Bsonabel	Bsonabel	Telecel	AUTOSTABLE	40
Hounde_B	Hounde_B	Telecel	AUTOSTABLE	70
Mairie Centrale	Mairie Centrale	Telecel	ROOF TOP	15